

FORMATION ARBITRE NATIONAL KAYAK POLO

Réservé en PRIORITE aux clubs en déficit d'arbitre depuis 2014

Code 2015-3S

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

- Former des arbitres nationaux pour la bonne tenue des compétitions interrégionales et nationales
- Apprentissage des attitudes, responsabilité, enjeux du jugement et de l'arbitrage sur une compétition.

CONTENUS PRINCIPAUX:

- Règlement général et particulier kayak polo + annexes suivre le lien http://www.ffck.org/renseigner/index2.php3?page=savoir/texte_reference/reglements-sportifs/reglementssportifs_2014.html (merci de lire le règlement et les annexes kayak polo avant de venir à la formation)
- Documents commission nationale
- Formation sur le déroulement d'une compétition et les différents postes d'arbitres
- QCM de validation théorique et compétitions sous tutorat de validation pratique

DATES ET LIEUX DE FORMATION : Saint Omer (62)

DUREE DE LA FORMATION: 24 et 25 janvier 2015

NOMBRE MINIMUM DE STAGIAIRES : 10 NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES : 16

TARIF ET MODALITES FINANCIERES* *: 30 €

PUBLICS CONCERNES :

- être majeur
- être arbitre régional depuis un an au moins
- être licencié 2015

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 janvier 2015

FORMATEUR(S): Fabrice LE COZ – fbis@free.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Fabrice LE COZ – fbis@free.fr

Demande d'inscription* à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Hélène BOURDON

Téléphone: 01 45 11 08 58 Email: hbourdon@ffck.org

Merci de retourner la fiche d'inscription jointe accompagnée d'un chèque de 30 € - prise en charge FFCK : repas + remboursement frais de déplacement (note de frais groupe), merci de privilégier le covoiturage.